

## SEMINAIRE MUNSTER 6 ET 7 DECEMBRE 2006

### COMPTE RENDU.

*« La transposition de la politique européenne de l'emploi dans le secteur des entreprises de services en milieu rural »*

Le séminaire de Munster constitue une première étape visant à valider les démarches que les groupes de travail ont entamées lors de leurs réunions précédentes.

Le lieu de ce 1<sup>er</sup> séminaire a été choisi pour de multiples raisons, et notamment :

- D'un point de vue historique, car Munster représente le lieu où, pour la 1<sup>ère</sup> fois, les partenaires sociaux du secteur ont jugé pertinente l'idée de développer un dialogue social spécifique au secteur.
- Du fait de la foire des entreprises de travaux techniques, agricoles, ruraux et forestiers (« DeLuTa ») dont l'évènement se déroule tous les deux ans.

Ce séminaire s'est déroulé en deux temps :

1. Rencontre et échanges spécifiques avec les représentants syndicaux et patronaux des pays de l'Europe centrale et Orientale ;
2. Rencontre généralisée de tous les représentants syndicaux et patronaux afin de valider l'enquête qui sera lancée à l'issue du séminaire, et afin de dresser les orientations politiques des partenaires sociaux européens, en particulier en ce qui concerne le développement du dialogue social dans le secteur des entreprises rurales de services (RES).

#### I. ECHANGE ENTRE REPRESENTANTS DES DELEGATIONS DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALES

L'objectif de cette réunion était de présenter deux sujets d'une importance réelle en direction des représentants des PECO<sup>1</sup>, ainsi que de saisir l'opportunité de la Foire des entreprises de travaux techniques, agricoles, ruraux et forestiers pour enrichir leurs connaissances techniques sur les produits présentés lors de ce salon.

### *1. Présentation du questionnaire résultant des groupes de travail :*

Plusieurs réunions se sont tenues à Bruxelles, dans le cadre de la présentation de ce projet. Un des objectifs concernait la qualité des emplois du secteur, leur pérennité et leur qualité. C'est dans ce cadre qu'un projet de questionnaire a vu le jour, avec, pour ambition, de mesurer les différentes modalités de formation au sein de la profession, en vue d'une harmonisation progressive.

Holger BARTELS, pour EFFAT, a présenté un rapide tour d'horizon des enjeux et du poids du secteur agricole, au sens large, au sein de l'U.E. L'importance du nombre de salariés du secteur a été mise en avant, en insistant sur les formes adaptées des structures d'entreprises (PME, artisanat), comme vecteur essentiel de développement local, et comme acteur de la protection de l'environnement. Cet exposé a été complété par Eddy KLÖCKER (CEETTAR) en particulier sur la nécessité à organiser un processus qui valorise les compétences des employés pour mieux accompagner le développement du secteur des ESR.

Ces exposés ont été un révélateur pour nombre des participants, qui ont admis le principe d'organiser une filière spécifique qui vise à développer les savoir faire des salariés.

### *2. Poursuite des réflexions sur l'opportunité de créer un espace spécifique pour développer le dialogue social sectoriel*

La présentation du secteur (des Entreprises de Services Ruraux - ESR) et de ses enjeux représente une introduction motivée à une discussion de fond sur la nécessité de créer un espace spécifique pour mener à bien les échanges entre syndicats et

---

<sup>1</sup> PECO : Pays d'Europe Centrale et Orientale

employeurs, à l'échelle européenne. En réalité, cette réflexion a été entamée il y a trois années, en vue d'institutionnaliser les relations bipartites entre syndicats et employeurs.

Pour les participants des PECO cet exposé a été riche d'enseignements, notamment sur l'évolution du secteur très visible au sein des anciens membres de l'U E, alors que la situation individuelle de chaque état représenté durant cette partie du séminaire témoigne de situations :

- Globalement contrastées envers les anciens membres de l'U E ;
- Différentes selon les états représentés (degré d'avancement du développement du secteur) ;
- Mais qui s'orientent progressivement vers une structuration du marché, qu'il convient d'organiser et d'accompagner.

L'exposé a permis un échange de point de vue et apporté des éclaircissements sur le bien fondé de la démarche présentée : structurer un dialogue social spécifique dans le secteur des ESR. Les représentants syndicaux polonais ont manifesté leur souhait d'être plus précis quant à la formulation des attendus de la déclaration commune proposée à la réflexion. Cette demande a par ailleurs démontré que les partenaires sociaux de cet état devaient échanger plus régulièrement afin de mieux se connaître.

### *3. Visite de la foire des entreprises de travaux techniques, agricoles, ruraux et forestiers (« DeLuTa »)*

A l'issue de la réunion, les participants ont eu l'occasion de prendre connaissance des nouvelles technologies présentées lors de la foire des entreprises de travaux techniques, agricoles, ruraux et forestiers. Durant l'exposition ils ont eu l'occasion de participer à une présentation des enjeux du secteur, en Allemagne, par le vice Ministre de la Région et par la Présidente du Comité « environnement » de l'assemblée nationale.

## II. REUNION GENERALE

La seconde partie du séminaire a réuni l'ensemble des participants afin de tracer d'arrêter des pistes d'actions à partir des éléments remis à chaque participant, d'informations et de présentations complémentaires, et de débats. Elle visait 4 objectifs :

- Une présentation exhaustive des partenaires sociaux européens à la fois syndicaux et employeurs, ainsi que de leurs actions communes en matière de dialogue social dans un secteur en développement ;
- Une validation du questionnaire de référence visant à construire un référentiel de formation à l'échelle de l'ensemble des états membres ;
- Une présentation des enjeux économiques et sociaux dans le secteur agricole ;
- La validation d'une déclaration visant à promouvoir le dialogue social au sein des entreprises rurales de services.

### 2.1. Présentation des partenaires sociaux :

Arnd SPAHN (EFFAT) a retracé un historique relativement exhaustif de la situation du secteur agricole, et a particulièrement insisté sur le poids de ce secteur au sein de chaque état. Parallèlement, il a regretté que les gouvernements n'ont pas tous pris la véritable mesure du développement des Entreprises Rurales de Services et a insisté sur la contribution actuelle et futur de ces entreprises, tant au niveau économique, social et environnemental. De son point de vue, la place qu'occupe désormais ces entreprises et leurs salariés justifie que les problématiques spécifiques soient traitées à un niveau sectoriel, de sorte à ce que ce secteur puisse s'organiser et contribuer au développement local. Au travers son exposé, Arnd SPAHN rappelle que L'EFFAT a entamé des démarches depuis trois ans afin qu'un processus institutionnel soit reconnu. Il témoigne de plusieurs exemples de bonnes pratiques (à l'instar de la France), où l'organisation du dialogue social sectoriel fonctionne dans le sens de ce qui apparaît aujourd'hui nécessaire.

Eddy KLÖCKER (CEETTAR) se satisfait de ce que tous les états, pratiquement, soient représentés au sein du séminaire. Il marque sa volonté à vouloir aboutir dans une démarche cohérente à mettre en place les institutions nécessaires pour promouvoir le dialogue social au sein des ESR. Il termine son exposé en démontrant la volonté des partenaires sociaux du secteur à travailler sur des sujets communs. De ce point de vue, la formation est apparue comme un enjeu prioritaire. Les deux réunions précédentes, dans le cadre de ce projet, ont justifié cette nécessité et ont proposé un questionnaire visant à :

- Mieux cerner l'organisation de la formation sectorielle au sein des états membres ;
- Mieux en apprécier les contenus et leur diversité ;
- Promouvoir une action concrète pour harmoniser les pratiques sur le sujet.

## 2.2. Questionnaire de référence visant à construire un référentiel de formation

Les motivations ont été précédemment exposées. Eddy KLÖCKER (CEETTAR) propose une lecture du questionnaire et apporte toutes les explications nécessaires afin que les participants aient une vision commune de son intérêt. Il insiste sur la nécessité que chaque organisation présente lors de ce séminaire réponde dans les délais sollicités, compte tenu de la seconde phase : la proposition d'un modèle qui puisse être étendu à l'ensemble des états membres de l'U E.

Arnd SPAHN (EFFAT) remercie le représentant du CEETTAR, et invite les participants à échanger et à discuter sur le contenu.

Pour la délégation patronale italienne, Monsieur Demis UBALDI se dit convaincu du bien fondé de la démarche.

Monsieur Claes JONSSON (CEETTAR SUEDE) reconnaît que ce projet est d'une extrême importance, mais regrette que le questionnaire ne soit rédigé que dans trois langues : selon lui, une traduction dans chaque langue nationale permettrait une meilleure compréhension des questions et augmenterait la qualité des réponses.

Arnd SPAHN (EFFAT) est d'accord avec cette remarque et propose de faire la traduction en 6 langues.

Erwan CHARPENTIER (CEETTAR FRANCE) propose d'ajouter les thèmes de l'environnement, de la santé et de la sécurité. Cette demande sera incluse dans le document définitif.

### 2.3. Enjeux économiques et sociaux du secteur agricole Philippe TABARY Commission Européenne

L'intervention de Monsieur Philippe TABARY a porté sur des questions d'une importance certaine en se tournant davantage sur l'avenir de la politique agricole et de la nouvelle PAC<sup>2</sup>, priorité pour la Commission. Il insiste sur le rôle des acteurs du secteur en matière d'investissements matériels et immatériels en plaçant ces derniers devant leurs responsabilités. Il rappelle que, sur plusieurs décennies, l'agriculture européenne, grâce à ses acteurs, s'est profondément modifiée et a permis de développer un accès plus facile aux produits pour les consommateurs.

Il insiste sur l'importance de la nouvelle PAC, en précisant que celle-ci doit répondre aux problèmes de l'avenir, notamment quant aux questions relatives à la protection de l'environnement et de la qualité des produits, ainsi que des évolutions technologiques.

Ces changements attendus, qui seront soutenus par la Commission nécessitent un dialogue social ouvert, en particulier dans le secteur des ESR dont les missions vont s'élargir au niveau européen (entretien des paysages, diversifications des sources énergétiques notamment).

Pedro SERRA-RAMOS (CEETTAR PORTUGAL) marque son adhésion à l'exposé mais regrette que les ESR, qui jouent un rôle certain dans la construction d'un nouveau monde agricole, ne soient pas encore reconnues à leur juste place. Il estime que la compréhension n'est pas encore totale sur le rôle exact et leur participation,

---

<sup>2</sup> PAC : Politique Agricole commune

notamment, à la définition de la traçabilité des produits. Dans le même ordre d'idées, il prolonge son exposé en affirmant que les propriétaires de terrain ne sont pas ceux qui développent la technique. Le représentant de la Commission précise que les ESR ne sont pas oubliées dans le dispositif de la PAC, et préconise que ses représentants participent plus régulièrement aux échanges et aux discussions avec l'UE.

Monsieur Claes JONSSON (CEETTAR SUEDE) indique que la coopération entre ESR et exploitant agricoles doit se poursuivre et se renforcer.

Pour conclure, Eddy KLÖCKER (CEETTAR) reconnaît que les relations entre la Commission et les ESR doivent se renforcer, et que ces dernières doivent savoir se faire entendre.

#### 2.4. Déclaration visant à promouvoir le dialogue social au sein des ESR

Klaus PENTZLIN (Président CEETTAR) propose une lecture de la déclaration commune proposée à la validation par l'ensemble des participants. Il précise le contenu de chacun des thèmes traités dans cette déclaration, puis suscite les réactions et la validation des participants.

Pedro SERRA-RAMOS (CEETTAR PORTUGAL) souhaite que les directions et les actions soient davantage précisées dans cette déclaration, et se questionne sur la nécessité à séparer les ESR des entreprises agricoles. Klaus PENTZLIN rappelle le contexte de cette déclaration et en particulier sur l'absence de réponse du COPA/GEOPA à la demande de la CEETTAR à pouvoir bénéficier d'observateurs au sein des organes de représentation.

A l'issue de ce complément d'information, la déclaration commune est validée, et obtient un large consensus.